

**O.M.S.**

Office Municipal des Sports



**Tourcoing**  
La Créative

Office Municipal des Sports  
Centre Municipal Isabelle Villez  
30 avenue Millet –  
59200 TOURCOING

Tél. : 03 59 63 44 64  
Fax : 03 59 63 43 85

## COMPTE RENDU

### COMITE DIRECTEUR DU 22 NOVEMBRE 2017

#### PRESENTS :

ACHIBA SALIM ; ALCARAZ GÉRARD ; BRUNNEVALLE ; JEAN-PIERRE ;  
COTTEL ISABELLE ; DELCOUR NICOLE ; DRUON PIERRE ;  
FERAILLE TANGUY ; GHILMANOU LEILA ; HUYGHEBAERT MICHEL  
HEMERY JEAN-PAUL ; LEMAN BRIGITTE ; LEROY DOMINIQUE ;  
MEERSSEMAN JOCELYNE ; PATOIR JEAN-LOUIS ; PLANTEFEVE GAËTAN ;  
ROUSMANS MARJANE ; SECQ PIERRE ; VANDEPEUTTE ROGER ;  
VANESLANDE THIERRY.

#### EXCUSES :

DEBUCQUOY THIERRY ; DEPREZ ROGER ; DEWEVRE EUGÉNY ; FAVOREL  
JEANNE ; GRUART BERANGERE ; LAMBLIN DANIEL ; MAROUFI AÏSSA ;  
MASSE PIERRE ; NOLETTE OLIVIER ; SALOMON FREDERIC ;  
VANCALSTER FREDERIC.

#### ACTIVITES DES COMMISSIONS

##### *COMMISSION FINANCES*

Mr VANDEPEUTTE demande une minute de silence en l'honneur de Mr.  
DEBLAUWE (un des membres fondateurs de l'OMS) décédé tout dernièrement.

A été vu en Bureau OMS le résultat du contrôle des dossiers « **Sports pour  
Tous** »

Sur un montant total de subvention : 150 000€, la répartition se fait comme suit :  
Non Imposables : 59 672€ (1843 bénéficiaires soit une augmentation de 25% par  
rapport à 1998)- Subvention handicapés : 6 750€ - Subvention Jeunes : 55 270€  
Formation : 10 614€ - Ecole de sports : 17 694€

**Frais d'Arbitrage** : subvention à répartir : 22 000€ pour 29 déclarations de montants déclarés par les clubs, le pourcentage de répartition de la subvention est de 36.2360%

En ce qui concerne la subvention **de Fonctionnement** : classée en trois catégories : Sports individuels, sports collectifs, sports au forfait, on note :

- Montant total de la subvention à répartir : 183 529€ pour les sports individuels – 171 924€ pour les sports collectifs – 16 935€ pour les clubs au forfait. Les critères de calcul prennent en compte :

- le nombre de dirigeants,
- le nombre de licenciés,
- les kms parcourus pour les championnats et coupes.

A noter en nombre de licenciés :

- 1998 : 8736 pour 69 clubs
- 2018 : 9573 pour 60 clubs.

Les dossiers de bilan de saison 2016/2017 ont été envoyés fin mai pour un retour fin juin.

Mr. VANDEPEUTTE remercie le Pôle Sports pour le travail sur les dossiers, les personnes venues vérifier ces dossiers, en excusant ceux qui ne pouvaient venir du fait de leur activité professionnelle.

### **COMMISSION ANIMATIONS**

15 clubs ont fait une demande, 3 clubs doivent être revus, sans demande à ce jour alors qu'ils font des manifestations régulièrement.

La demande du T.L.M. Amateur est à revoir, le Tournoi présenté ne rentre pas dans les critères des Patronnages de l'OMS. La prévision de 4 000€ est revue à la baisse et pour cette saison 2017 il lui est accordé 2 000€. Il faut que le T.L.M. soit avisé par courrier que dorénavant il ne lui sera plus accordé ce patronnage. Toutefois il est possible de revoir leur demande en fonction de Tournoi valable et entrant dans les critères.

Pour 2017 : le budget est inchangé soit 33 000€

Le montant total des patronnages 2017 est de 30 000€ - Le solde de 3 000€ sera réservé pour l'organisation des 40 ans de l'OMS. (cadeau – pot de l'amitié).

### **ASSEMBLEE GENERALE**

Il a été difficile de trouver une date, en fonction de l'agenda des élus. L'idée était de faire une grande fête au Complexe Léo Lagrange, toutefois l'A.G. et les « 40 ans » se dérouleront finalement Salle des Fêtes de la Mairie le 22 décembre prochain.

## **Ordre du jour :**

- Accueil par Mr ACHIBA
- Bilan de l'activité et des Commissions par les secrétaires : Mme MEERSSEMAN et Mr. VANESLANDE
- Bilan financier
- Vœux et résultat des élections
- Intervention de Mr. Le Maire

L'animation pour les « 40 ans » remplacera « les podiums » habituels lors de l'A.G.

40 personnes seront mises à l'honneur, (créateurs de l'OMS, les Elus – Adjointes aux sports, les Directeurs des sports, des dirigeants de clubs, des sportifs). Les courriers sont déjà partis pour prévenir ces personnes.

Elles seront nommées une à une, un état de leurs activités dans le cadre des sports et une petite diapo seront diffusés. Un cadeau leur sera remis

Le budget pour l'AG et la Manifestation des 40 ans est de 4 500€ (1 500€ ayant été provisionnés en 2016).

La demande et le souhait d'élargir l'offre du cadeau aux membres actuels de l'OMS, et les Elus sont proposés, soit environ 80 personnes.

Tout cela se terminera par des photos, avec présence de la Presse et un buffet en pot de l'amitié.

Il serait intéressant de prévoir un intermédiaire musical, donc voir si le Conservatoire de Musique peut y participer.....

## ***COMMISSION NIVEAU NATIONAL ET ECOLE DE SPORTS***

Selon les critères de l'OMS, redéfinis en 2016 et la grille de classification Tourquennois des sports de niveau national, pour 2018, 7 clubs sont retenus dans la grille « aide à l'encadrement ».

Le montant total de la subvention à répartir est de 135 716€ pour 11 points accordés.

Le point étant de 12 044€ en 2018.

A noter : Le Hockey Club du Fresnoy percevra le dernier tiers de la subvention accordée sur 3 ans car il ne rentre plus dans la classification des sports de Haut niveau.

Demande de la Lutte : n'ayant pas de championnat féminin en 2018, il lui est confirmé qu'ils garderont leur point d'aide à l'encadrement une année afin de relancer leur équipe par la suite.

## **PRESENTATION DE L'ENTREPRISE GINKGO**

Ceux-ci ont transformé leur SARL en Association le 30 août dernier.

Ils nous fournissent les documents adéquats de déclaration, mais sans les statuts, ainsi que leur demande d'entrée à l'OMS.

Ils nous font un exposé sur leurs activités qui au premier abord rentrent plus dans un cadre Politique de la Ville, autour d'activités sportives

Toutefois on constate que seulement cinq adhérents sont licenciés à la fédération FFKMDA (***Fédération de Kick Boxing, Muay et disciplines Associées***) !

Suite aux questions qui leur sont posées, il en ressort que les participants aux activités sportives sont des abonnés, que malgré leur statut d'Association les membres du Bureau et Conseil d'Administration ne sont pas licenciés, ainsi que les 150 personnes pratiquant le ***Full Contact***, pouvant entrer dans le domaine de la Fédération FFKMDA

N'entrant pas au premier abord dans les critères pour l'adhésion à l'OMS, il leur est suggéré de revoir comment créer une Association LOI 1901 autour de leur activité Full Contact, (bien que celle-ci ne figure pas dans les sports des olympiques) - et tenant compte de leur inscription à une Fédération Française ainsi qu'une licence pour tous les adhérents pratiquant cette discipline.